

Céret, le 22 AVR. 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le :

**LUNDI 29 AVRIL 2024 A 19H00 A VIVES**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ORDRE DU JOUR :**

- Adoption du procès-verbal de la séance du 04/04/2024

**1/ FINANCES**

- 1/1 – Attribution d'une subvention à l'association Automne Musical en Vallespir (AMUVALL)
- 1/2 – Fonds de concours aux communes membres : attributions

**2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- 2/1- Domaine et patrimoine - Commune de Le Boulou - Gestion des locaux commerciaux appartenant à la Communauté de communes : Annulation de créance abrogation de la délibération du 26 février 2024 et nouvelle rédaction.

**3/ ENFANCE JEUNESSE**

- 3/1 Petite Enfance : Modification du règlement intérieur de la commission d'attribution des places.
- 3/2 Enfance Jeunesse : Modification de règlement intérieur des accueils de loisirs extra-scolaires.
- 3/3 Enfance Jeunesse : Attribution de la subvention annuelle à l'association centre de loisirs associatif de Céret.
- 3/4 Enfance Jeunesse : Demande de subvention à la M.S.A Grand Sud pour les séjours jeunes édition 2024.

**4/ URBANISME**

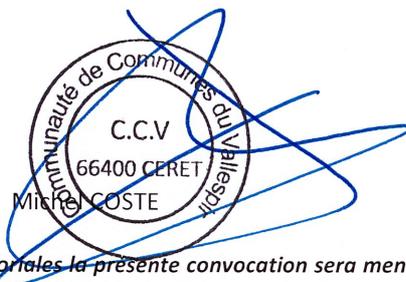
- 4/1 – Approbation de la nouvelle convention entre les communes et la Communauté de Communes du Vallespir pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

**5/ COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU**

**6/ AFFAIRES DIVERSES**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Communauté de Communes du Vallespir  
C.C.V.  
66400 CERET  
Michele COSTE

*En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Collectivité et publiée sur les sites Internet de la Communauté de communes du Vallespir et de ses communes membres.*